

Planification stratégique 2023-2027 de la Ville de Saint-Césaire

Présenté par :

Pierre Fortin, CPA
Associé

Justin Maheu, MBA
Conseiller principal

Mai 2023



Table des matières

Mise en contexte	3
Faits saillants du diagnostic	6
Mission, vision et valeurs	9
Orientations, objectifs et chantiers d'action 2023-2027	13



Mise en contexte

Contexte et objectifs

Mise en contexte

Avec une population de près de 6 000 citoyens, la ville de Saint-Césaire est reconnue pour la beauté de son paysage unique. Elle est également riche de ses 200 ans d'histoire.

Afin de faciliter la réalisation de ses engagements et de poursuivre son développement, la Ville de Saint-Césaire désire se doter d'un plan stratégique qui lui permettra de se positionner dans sa communauté et dans l'écosystème régional, et d'ancrer les valeurs environnementales et sociales dans sa vision.

C'est dans ce cadre que les élus et l'administration municipale ont mandaté la firme Raymond Chabot Grant Thornton afin de les accompagner dans cette démarche. Le mandat doit permettre l'atteinte des multiples objectifs, énumérés ci-après.



Dresser le portrait de la situation actuelle du territoire et des tendances, selon les perspectives sociales, économiques et environnementales;



Comprendre les besoins et les attentes des citoyens et identifier le rôle que peut jouer la Ville pour mieux y répondre;



Réaliser un diagnostic stratégique (forces, faiblesses, possibilités et menaces) sur la base des informations recueillies et en dégager les enjeux;



Approfondir le diagnostic en consultant la population et les parties prenantes de la ville;



Définir les orientations stratégiques (mission, valeurs, vision, orientations stratégiques et axes prioritaires d'intervention) à la lumière des préoccupations et des attentes du milieu;



Accompagner la Ville dans la définition d'un plan d'action ambitieux, mais réaliste et ancré dans le milieu, dont les objectifs à atteindre sont mesurables et associés à des actions clairement définies;



Mettre en place les assises qui favoriseront la mobilisation de l'ensemble des acteurs municipaux et l'optimisation du cadre de gestion de la performance vers la réalisation du plan stratégique.

Méthodologie

Mise en contexte

La démarche de planification stratégique a été menée en quatre étapes et a débuté en avril 2022. Un comité de pilotage a été mis sur pied afin de coordonner les différentes activités.

Tout au long du processus, plusieurs parties prenantes ont été consultées :

- **Les citoyens** lors d'une consultation citoyenne;
- **Les organismes et les organisations partenaires de la Ville** via des entrevues;
- **Les employés municipaux** à travers des ateliers de travail;
- **Les élus municipaux** lors de plusieurs ateliers de travail.

1

Où sommes-nous?

Objectif :

Dresser le portrait actuel du territoire et des principales tendances sociodémographiques et économiques.

2

Que veulent nos parties prenantes?

Objectif :

Comprendre les perceptions, les besoins, les priorités et les attentes des parties prenantes de la Ville.

3

Où voulons-nous aller?

Objectif :

Déterminer la vision de la Ville et ses orientations stratégiques pour les cinq prochaines années.

4

Comment nous y rendre?

Objectif :

Définir les chantiers d'action qui permettront à la Ville d'atteindre ses objectifs et de réaliser ses ambitions.



Faits saillants du diagnostic

Un diagnostic a été réalisé afin de dresser le portrait actuel de la Ville de Saint-Césaire et de définir ses principales forces et barrières au développement.

Forces de la ville

Faits saillants du diagnostic



- Tissu communautaire bien développé
- Deux politiques sociales : une pour les aînés et l'autre pour les familles
- Qualité de vie reconnue par les citoyens
- Infrastructures sportives et de loisirs de qualité
- Pôle de services et d'équipement pour les municipalités voisines (loisir, santé, éducation et administration)
- Deuxième pôle commercial et industriel de la MRC de Rouville
- Emplacement géographique stratégique près des grands axes routiers et de grandes villes régionales
- Ville à vocation agricole de par ses terres fertiles
- Répartition assez équilibrée des parcs et espaces verts
- Proximité de la nature et de la rivière Yamaska
- Protection de l'environnement : première priorité des citoyens
- Citoyens grandement satisfaits des services municipaux

Social	Économie	Environnement	Gouvernance

Barrières au développement de la ville

Faits saillants du diagnostic



Population vieillissante

Enjeu autour de la construction de l'aréna

Taux de diplomation postsecondaire plus faible que la MRC et la province

Revenu moyen par ménage en dessous de la moyenne québécoise

Pénurie de main-d'œuvre

Secteur touristique peu développé

Peu de terrains pour accueillir de nouveaux ménages et manque de logements abordables

Indice de vitalité économique inférieur à celui de la MRC

Dépendance à la voiture et transport collectif inadéquat

Aménagement peu sécuritaire et attrayant de la route 112

Mobilité active peu présente sur le territoire

Mauvaise qualité de l'eau de la rivière Yamaska

Problèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement des eaux usées municipales

Vision claire et commune de la Ville ténue

Collaboration avec les villes avoisinantes difficile

Social	Économie	Environnement	Gouvernance

Mission, vision et valeurs

L'exercice de planification stratégique a été l'occasion pour la Ville de Saint-Césaire d'identifier sa mission, sa vision et ses valeurs.

Mission

Mission, vision et valeurs

« Offrir des services de qualité et un milieu de vie favorable au développement de l'ensemble de la communauté. »

Qu'est-ce que la mission?

La mission représente la raison d'être de la Ville, c'est-à-dire pourquoi elle existe, ce qu'elle fait, pour qui elle le fait ou encore comment elle le fait. Un bon énoncé de mission doit être clair, concis et en mesure de traverser le temps.



Vision

Mission, vision et valeurs

« Ville en mouvement, Saint-Césaire est un milieu de vie dynamique, attractif et chaleureux qui valorise ses actifs naturels, gère ses infrastructures de manière durable et qui est fier de son identité collective. »

Qu'est-ce que la vision?

La vision est une image nette du futur. Elle décrit la projection idéalisée et désirable de la Ville dans les années à venir. La vision se doit d'être ambitieuse pour forger l'avenir à moyen et à long terme, tout en reposant sur l'intérêt supérieur commun de toute la collectivité.



Valeurs

Mission, vision et valeurs

Innovation

Faire preuve d'audace et de créativité pour améliorer constamment nos façons de faire

Responsabilité

Remplir nos engagements envers les citoyens avec diligence et intégrité

Communication

Être à l'écoute et transparent envers l'ensemble des parties prenantes

Solidarité

Mettre l'intérêt des collectivités au cœur des services, avec un souci d'accessibilité, d'inclusion et d'équité

Qu'est-ce que les valeurs?

Les valeurs sont un ensemble de croyances et de convictions collectivement partagées qui décrivent les comportements essentiels à la réalisation de la mission et de la vision de la Ville.



Orientations, objectifs et chantiers d'action 2023-2027

Le plan stratégique de la Ville de Saint-Césaire s'articule autour de quatre orientations stratégiques, qui décrivent les ambitions et les directions que la Ville souhaite prendre afin de concrétiser la vision qu'elle s'est donnée. Chacune d'elle est matérialisée par des objectifs à atteindre et par des chantiers d'actions à réaliser dans les cinq prochaines années.

Quatre orientations pour concrétiser la vision

Orientations, objectifs et chantiers d'action 2023-2027



1. Un territoire qui gère ses ressources et ses aménagements de manière durable

- 1.1 Assurer la protection, l'utilisation et la gestion responsable de l'eau
- 1.2 Développer des aménagements urbains durables
- 1.3 Valoriser et bonifier les espaces verts de la ville
- 1.4 Accroître l'offre de mobilité durable



2. Une ville accessible, attrayante et en mouvement

- 2.1 Favoriser l'accessibilité, la participation et l'intégration des citoyens aux services communautaires, culturels, sportifs et récréatifs
- 2.2 Développer une offre de logements abordables
- 2.3 Adapter les services aux besoins de la population



3. Un milieu à la fois urbain et rural qui sait développer ses moyens économiques

- 3.1 Soutenir le développement du parc industriel
- 3.2 Attirer et retenir les talents
- 3.3 Déployer une offre touristique



4. Une organisation agile et engagée

- 4.1 Faire de la Ville un employeur attractif
- 4.2 Faciliter l'expérience citoyenne de l'administration municipale
- 4.3 Contribuer à une gouvernance territoriale efficiente

Orientation 1 – Un territoire qui gère ses ressources et ses aménagements de manière durable

Orientations, objectifs et chantiers d'action 2023-2027

Objectifs	Chantiers d'action
1.1 Assurer la protection, l'utilisation et la gestion responsable de l'eau	1.1.1 Mettre aux normes les infrastructures municipales de gestion des eaux
	1.1.2 Revoir les ententes municipales avec les industries (tarification et rejets)
	1.1.3 Poursuivre le programme de contrôle septique
	1.1.4 Sensibiliser la voirie, les citoyens et les entreprises pour l'adoption de pratiques de consommation d'eau écoresponsables
1.2 Développer des aménagements urbains durables	1.2.1 Renaturaliser les rives et les berges de la rivière Yamaska
	1.2.2 Densifier la ville en modifiant la réglementation et en misant sur les espaces existants sous-exploités
	1.2.3 Intégrer les meilleures normes écologiques dans la gestion des infrastructures publiques (construction et rénovation)
	1.2.4 Élaborer une politique de gestion durable des infrastructures publiques pour la ville
1.3 Valoriser et bonifier les espaces verts de la ville	1.3.1 Instaurer un programme annuel de plantation d'arbres pour améliorer la canopée de la portion urbaine
	1.3.2 Poursuivre le plan d'action de réaménagement des parcs et espaces verts municipaux
	1.3.3 Élaborer un plan d'action pour mettre en valeur les parcs et espaces verts de la ville
1.4 Accroître l'offre de mobilité durable	1.4.1 Collaborer avec le MTQ pour un réaménagement sécuritaire de la route 112 qui intègre la mobilité active (feux de circulation, trottoirs, piste cyclable, etc.)
	1.4.2 Soutenir financièrement la MRC dans la mise en place d'une offre de transport collectif sur le territoire et vers les municipalités voisines
	1.4.3 Faire rayonner les initiatives en transport collectif de la MRC

Orientation 2 – Une ville accessible, attrayante et en mouvement

Orientations, objectifs et chantiers d'action 2023-2027

Objectifs	Chantiers d'action
2.1 Favoriser l'accessibilité, la participation et l'intégration des citoyens aux services communautaires, culturels, sportifs et récréatifs	2.1.1 Mettre à jour la politique de reconnaissance et de soutien aux organismes
	2.1.2 Rendre accessibles de manière universelle et abordable les infrastructures culturelles, sportives et récréatives
	2.1.3 Créer et diffuser largement un calendrier commun des activités de la ville
2.2 Développer une offre de logements abordables	2.2.1 Identifier les territoires sur lesquels des logements abordables pourraient être construits
	2.2.2 Mettre en place des mesures pour favoriser les logements abordables
2.3 Adapter les services aux besoins de la population	2.3.1 Mettre sur pied des budgets participatifs
	2.3.2 Encourager l'implication citoyenne dans la vie municipale
	2.3.3 Soutenir les mesures de maintien des personnes âgées à domicile

Orientation 3 – Un milieu à la fois urbain et rural qui sait développer ses moyens économiques

Orientations, objectifs et chantiers d'action 2023-2027

Objectifs	Chantiers d'action
3.1 Soutenir le développement du parc industriel	3.1.1 Mettre à niveau les infrastructures souterraines du parc industriel
	3.1.2 Démarcher et accueillir de nouvelles entreprises innovantes
3.2 Attirer et retenir les talents	3.2.1 Organiser une foire à l'emploi annuelle
	3.2.2 Développer un dispositif pour permettre la mutualisation des ressources humaines et matérielles des organisations du territoire
3.3 Déployer une offre touristique	3.3.1 Valoriser la rivière Yamaska en augmentant la capacité du stationnement et en offrant des activités nautiques
	3.3.3 Contribuer aux initiatives de promotion touristique de la MRC

Orientation 4 – Une organisation agile et engagée

Orientations, objectifs et chantiers d'action 2023-2027

Objectifs	Chantiers d'action
4.1 Faire de la Ville un employeur attractif	4.1.1 Élaborer un plan de relève des employés de la Ville
	4.1.2 Poursuivre l'implantation des bonnes pratiques de gestion
4.2 Faciliter l'expérience citoyenne de l'administration municipale	4.2.1 Élaborer un plan de communication interne et externe pour trouver des nouvelles façons de mieux rejoindre rapidement les citoyens
	4.2.2 Poursuivre la transition numérique des services offerts à la population
4.3 Contribuer à une gouvernance territoriale efficiente	4.3.1 Assumer un leadership dans la collaboration entre les municipalités de la MRC
	4.3.2 Définir des intervenants clés pour suivre la mise en œuvre et l'atteinte des résultats du plan stratégique

rcgt.com



Raymond Chabot
Grant Thornton

© Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L., 2017, 2020. Tous droits réservés.

« Grant Thornton » fait référence à la marque sous laquelle les sociétés membres de Grant Thornton fournissent des services de certification, de fiscalité et de conseil à leurs clients, et peut aussi désigner une ou plusieurs sociétés membres, selon le contexte. Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. est une société membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les sociétés membres ne constituent pas une association mondiale. GTIL et chacune des sociétés membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont offerts par les sociétés membres.